

ministre, mais suivant moi, elle exercera une très grande portée, premièrement au sujet de la somme que la compagnie aura à sa disposition dans le cours de l'exercice courant, et en second lieu, relativement aux facilités qu'elle en retirera pour l'exploitation de son réseau. A ce propos, je suis en mesure de renseigner la Chambre. La différence quant au coût de l'exploitation du réseau du Grand-Tronc-Pacifique se résume à une question de 250 tonnes pour chaque train de marchandises. En d'autres termes, dans l'état où se trouve la voie du Grand-Tronc-Pacifique, à l'heure actuelle, chaque locomotive remorque cinq wagons de moins qu'auparavant. Voilà une situation qui mérite d'être étudiée. D'une façon générale, cette transaction sort tellement de l'ordinaire à tous les points de vue, que le pays, à mon avis, a le droit d'obtenir plus de détails que le Gouvernement n'a jugé à propos de lui en communiquer jusqu'à ce jour. Je considère donc que l'examen du présent crédit offre au Gouvernement l'occasion la plus propice pour communiquer tous les renseignements voulus à la Chambre et au pays. En outre du tort que le Gouvernement a causé à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, des centaines de personnes ont subi de forts dommages, des inconvénients et des pertes, par suite de l'enlèvement de ces rails. Nombre d'entreprises dans la région ont été sérieusement retardées de ce chef. Plus que cela, je suis en mesure d'affirmer que, pas un seul des rails enlevés de la voie du Grand-Tronc-Pacifique n'a été expédié en France et l'on m'assure qu'il est inutile d'y songer, parce qu'en premier lieu, tous les navires disponibles sont requis pour le transport des vivres et des munitions et, en second lieu, parce que l'on ne sait que faire de ces rails en France, vu qu'ils sont bien plus lourds qu'il ne le faudrait.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Mes renseignements sont que cent milles de rails ont été pris sur le Grand-Tronc-Pacifique et que ces rails sont actuellement en mer ou rendus en France; dans l'Est, trente milles de rails ont été pris à l'ouest de Trois-Rivières. Ceux qui ont été pris sur le Transcontinental national sont tous rendus en France. Bien que cette opération se soit faite dans la circonscription que représente mon honorable ami, je sais qu'il n'y a pas de plus sincère patriote que lui et que personne ne se rend mieux compte de l'importance de cette guerre et de tout ce qu'elle implique; c'est pourquoi je ne comprends pas son attitude sur cette question.

[L'hon. M. Oliver.]

Si le Gouvernement anglais nous adressait une demande pressante et nous disait: "nous avons besoin de rails et nous demandons au Gouvernement canadien de nous en fournir," mon honorable ami refuserait-il de les livrer? Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. En supposant qu'il en résulte des inconvénients, même des dommages, le Gouvernement doit-il hésiter à enlever les rails et à les expédier? J'ignore si l'honorable député est allé en France. Mais j'ai visité les champs de bataille et j'ai constaté que ce dont on avait surtout besoin, l'automne dernier, c'était des rails pour le transport de l'artillerie. Qu'est-il arrivé à Loos? Qu'est-il arrivé à d'autres endroits? Nos canons avaient détruit les tranchées de l'ennemi, mais quand on voulut poursuivre ces avantages, on constata qu'il était impossible d'avancer parce que les canons ne pouvaient pas être amenés assez rapidement pour détruire les retranchements dans lesquels l'ennemi avait pris refuge. On peut chasser les Allemands des tranchées de première ligne et de deuxième ligne, mais il faut absolument faire avancer l'artillerie pour attaquer la troisième ligne et pour cela il faut des rails lourds. On ne peut pas se servir de rails légers pour ce service. On s'en sert pour le transport des munitions, mais pour le transport de l'artillerie lourde, il faut des rails d'une certaine dimension. Ce que nous avons fait dans cette circonstance, je suis prêt à en prendre la responsabilité dans n'importe quelle partie du pays. Notre conduite dans cette affaire n'a pas besoin d'être défendue. Lorsque nous avons appris que le Gouvernement anglais avait besoin de rails lourds, nous avons décidé d'en envoyer et nous avons enlevé ceux qui étaient déjà posés. Le ministre des Chemins de fer a dit qu'il était prêt à défaire la moitié des chemins de fer du Canada pour assurer le transport de l'artillerie et des munitions sur le front. J'en ferais autant, sans la moindre hésitation. Qu'importe la démolition d'un chemin de fer, si cela peut sauver la vie de nos vaillants soldats? Les Canadiens qui sont dans les tranchées s'imposent les plus lourds sacrifices, ils sont décimés, ils meurent et nous hésiterions à expédier des rails en France, sous prétexte que cela peut avoir des inconvénients! Je répète que je ne comprends pas l'attitude que prend l'honorable député sur cette question, car je sais que c'est un patriote et qu'il a fait de grands sacrifices dans cette guerre. Il se rend compte de la situation aussi bien